



République du Sénégal
Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE LA FEMME, DE L'ENFANCE ET DE L'ENTREPRENARIAT FEMININ

DIRECTION DE LA MICROFINANCE

**Compte rendu de l'atelier de restitution du
rapport provisoire de l'étude sur « l'apport
de la microfinance à la promotion de
l'égalité entre les sexes et l'autonomisation
des femmes sénégalaises »**

DATE : Mardi 20 novembre 2012	Heure : 09h30– 13h25	Lieu : Hôtel Pullman (Dakar)
PRESIDENCE	Mme Oumoul Khayri NIANG MBODJ, Conseillère Technique du Ministre de la Femme, de l'Enfance et de l'Entrepreneuriat Féminin (MFEFF)	
SECRETARIAT	Direction de la Microfinance	
PARTICIPANTS	Voir liste de présences en pièce jointe	
ORDRE DU JOUR : Restitution du rapport provisoire de l'étude sur « l'apport de la microfinance à la promotion de l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes sénégalaises »		

1. Contexte de l'étude

L'étude sur « *l'apport de la microfinance à la promotion de l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes sénégalaises* » a été réalisée à l'initiative de la Coopération Canadienne qui accorde une place de choix à la dimension genre dans ses interventions.

L'idée de réaliser cette réflexion remonte à 2008, mais sa concrétisation a été retardée par diverses contraintes. L'étude vise spécifiquement à apprécier, de façon quantitative et qualitative :

- ☞ l'intégration des femmes dans la microfinance,
- ☞ les bénéfices qu'elles en tirent en termes d'accès aux ressources et de participation aux processus décisionnels et
- ☞ les bénéfices qu'elles en tirent en termes d'amélioration de leurs conditions de vie, et de renforcement de leur position au sein de leurs familles et de la société.

Les recommandations formulées serviront, entre autres, à une prise en compte de la dimension genre dans la nouvelle Lettre de Politique Sectorielle de la microfinance (LPS/MF) et son Plan d'action, mais également à éclairer davantage la stratégie d'intervention des projets d'appui à la coopération sénégaléo-canadienne, comme le futur Programme d'Appui à la Finance Rurale (PAFIR).

Le pilotage technique et le financement de cette étude, réalisée par le Cabinet DCEG, ont été assurés par la Coopération Canadienne.

2. Ouverture officielle

Trois allocutions ont été faites durant l'ouverture officielle :

Le Vice-président de l'AP/SFD et Directeur Général de CAURIE-MF, M. Mamadou Lamine GUEYE, a salué la réalisation de cette étude dont la finalité est de démocratiser davantage l'offre de services financiers au profit de toutes les catégories de la population. Il s'est dit convaincu que l'atteinte des objectifs de la LPS/MF passe par une meilleure prise en compte des femmes par les prestataires de services financiers. M. GUEYE a, ensuite, insisté sur les mutations institutionnelles et juridiques intervenues (stratégie nationale pour l'égalité et l'équité de genre, loi sur la parité, ratification de conventions relatives à la protection des femmes, etc.) et qui favorisent une meilleure prise en compte des femmes dans les produits et services offerts par les SFD.

Enfin, le représentant de l'AP/SFD a informé de la tenue de la deuxième édition des Journées Annuelles de la microfinance prévues du 29 novembre au 1^{er} décembre et qui porte sur le thème « Contribution de la microfinance à l'atteinte des OMD ».

- Au nom du Sous-groupe des Partenaires Techniques et Financiers (PTF), M. Aldo CERA, Conseiller Technique à la Coopération Italienne, a souligné l'importance du thème de l'étude qui constitue l'une des principales finalités des politiques de développement depuis plusieurs décennies maintenant. Citant le rapport de la Campagne du sommet de microcrédit de 2006, il révèle qu'au niveau mondial, 84,2% des clients les plus pauvres de la microfinance sont des femmes. L'amélioration de leur situation socio-économique et leur autonomisation figurent donc, selon M. CERA, parmi les déterminants clé de la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).

Malgré la prise en compte du rôle des femmes dans la LPS/MF et dans les énoncés de mission de beaucoup de SFD, l'impact de la microfinance sur cette catégorie de la population reste encore mitigé à cause de plusieurs barrières. Tout en renouvelant l'engagement des PTF à accompagner les actions qui contribuent à l'amélioration de la condition des femmes, Aldo CERA propose une approche intégrée combinant divers outils et évitant l'instrumentalisation de la microfinance et des femmes.

- La Conseillère Technique du Ministre de la Femme, de l'Enfance et de l'Entreprenariat Féminin (MFEEF), Mme Oumoul Khayri NIANG MBODJ, a – au nom de Madame le Ministre – souhaité la bienvenue aux membres du CNC et remercié la Coopération Canadienne pour l'initiative prise de réaliser cette étude dont les objectifs sont cohérentes avec l'OMD n°3 intitulé « Promouvoir l'égalité des sexes et

l'autonomisation des femmes ». Malgré le rôle de locomotive joué par les femmes durant la phase d'émergence du secteur vers la fin des années 80, Mme MBODJ constate avec regret qu'elles peinent toujours à accéder à des services financiers adaptés à leurs besoins. Elle exhorte les acteurs, en particulier les SFD, à intensifier leurs efforts pour lever les barrières qui freinent l'accès des femmes aux services d'épargne et de crédit, en particulier en milieu rural. Elle marque l'engagement de l'Etat du Sénégal à accompagner les acteurs car convaincu de l'impact positif qu'engendrerait un meilleur accès des femmes à des services financiers adaptés. Pour finir, Mme MBODJ invite à un examen sans complaisance du rapport de l'étude afin de permettre une prise en compte des recommandations pertinentes dans les actions du Ministère, notamment, dans le processus d'élaboration de la nouvelle LPS/MF qui, informe t-elle, sera entamé en début 2013.

3. Structuration de la présentation du Consultant

L'étude a été réalisée par une équipe du Cabinet DCEG constituée d'un expert en Microfinance (M. Cheikh Amadou DIOP) et d'une experte en Genre (Mme Nogaye DIOP). La présentation des consultants était structurée comme suit :

- Rappel des objectifs de l'étude, déroulement de la mission, limites et difficultés ;
- Aperçu du contexte socio-économique du Sénégal, présentation du secteur de la microfinance, historique et évolution des approches d'autonomisation et de la promotion de l'égalité de genre en matière de microfinance ;
- Présentation des résultats de l'étude :
 - ▶ inclusion financière des femmes,
 - ▶ analyse de l'autonomisation des femmes et de l'égalité des sexes avec ou sans les SFD,
 - ▶ synthèse des bénéficiaires tirés de la microfinance par les femmes,
 - ▶ situation des femmes au niveau des instances dirigeantes des SFD,
 - ▶ limites des interventions des SFD en faveur des femmes,
 - ▶ analyse du dispositif national de promotion des femmes.
- Recommandations en direction de l'Etat, des SFD, des PTF et des structures d'appui aux femmes (projets, programmes de développement, fonds de refinancement).

(Détails dans la présentation et le rapport)

4. Synthèse des échanges

L'essentiel des participants a remercié la Coopération Canadienne pour cette initiative et félicité l'équipe de consultants pour le travail abattu. Les observations et recommandations ci-après ont été formulées afin d'améliorer le rapport et être plus conforme au titre de l'étude :

- ☞ Approfondir l'analyse en évaluant l'impact réel de la microfinance sur la qualité de vie des femmes ; en effet, la plupart des études réalisées sur ce sujet montrent que les femmes sont plus fiables comme emprunteurs, que les bénéfices tirés de l'activité sont réinjectés dans l'éducation et la santé des enfants, mais que l'accès aux services de microfinance n'a pas d'impact sur l'égalité des sexes et leur autonomisation ;
- ☞ Réaliser des enquêtes auprès d'un échantillon représentatif de la clientèle féminine ayant accès aux services de microfinance et auprès d'un groupe de comparaison afin de mesurer les différences significatives entre les indicateurs pertinents d'autonomie ; cela permet également d'étayer les constats faits dans l'analyse qualitative ;
- ☞ Eviter d'extrapoler les résultats issus des groupes de discussion à toute la clientèle féminine des SFD ; en effet, l'étude revêt plutôt un caractère qualitatif et il serait plus adéquat de rendre compte fidèlement des opinions issus des focus group ;
- ☞ Développer davantage la dimension « promotion de l'épargne rurale auprès des femmes » ;
- ☞ Analyser le chemin parcouru par les femmes pour le remboursement du prêt, l'arbitrage qu'elles font entre les activités domestiques et les activités productives, l'impact sur l'éducation des filles, etc.
- ☞ Identifier les véritables raisons qui font que les femmes vivant en milieu rural peinent à présenter des garanties : est-ce un problème culturel, identitaire, juridique, etc ?
- ☞ Comparer les taux effectifs appliqués aux femmes aux taux de rentabilité interne moyens des activités financées et identifier les autres facteurs externes qui freinent la capitalisation de la clientèle féminine, ce qui permettra de connaître l'ensemble des leviers qu'il faudra actionner dans le cadre de l'approche intégrée ;
- ☞ Intégrer l'analyse du profil de la clientèle féminine selon les différentes catégories socio-professionnelles ;
- ☞ Revoir le tableau intitulé « inclusion financière des femmes disparate selon les SFD » en analysant plutôt la part du sociétariat féminin dans le sociétariat global de l'institution (et non dans le sociétariat féminin national), la part de l'encours de crédit

femmes dans l'encours de crédit total de l'institution (et non dans l'encours de crédit national), etc.

- ☞ Supprimer le graphique lié à l'inclusion financière des femmes disparate par région. Cette disparité ne résulte pas d'une discrimination des femmes, mais est le reflet du déséquilibre dans la pénétration des différentes régions et qui persiste depuis deux décennies ;
- ☞ Le commerce est décrit comme l'activité principale de la clientèle féminine ; il serait bon d'approfondir l'analyse et de voir quel type de commerce il s'agit ;
- ☞ Réaliser l'analyse selon les zones d'intervention de la Coopération sénégalocanadienne (Niayes, Casamance et Delta du fleuve Sénégal) afin de formuler des recommandations plus pertinentes à l'endroit du PAFIR ;
- ☞ Relativiser l'affirmation selon laquelle « les petits crédits ne peuvent pas apporter de changement » ; l'exemple de CAURIE-MF démontre le contraire ;
- ☞ Approfondir l'analyse et évaluer en quoi la microfinance a contribué à la promotion de l'entrepreneuriat féminin : combien de femmes ont quitté un niveau de base A pour un niveau supérieur B ?
- ☞ Rendre les recommandations plus opérationnelles et supprimer celles qui ne sont pas directement liées à l'étude (ex : « Susciter la collaboration entre agents de différents SFD dans le partage des informations sur les clients », « Cibler les régions peu desservies en microfinance », etc.) ;
- ☞ Revoir le plan d'échantillonnage des SFD en supprimant le terme « proréseau » qui est inadapté ; on pourrait avoir la typologie suivante : SFD article 44/ autres SFD ou SFD matures/SFD émergents/SFD isolés ;
- ☞ Encourager la généralisation dans le paramétrage des systèmes d'information de gestion des SFD la désagrégation des indicateurs par genre ;
- ☞ Actualiser les données relatives au nombre de SFD, notamment isolés, et rectifier l'affirmation selon laquelle FDEA et la FONGS sont des SFD ; la DRS/SFD est d'ailleurs disponible pour tenir une séance de travail avec les consultants ;
- ☞ Supprimer la recommandation « Encourager la représentation des femmes au sein du CNC » ; (non pertinente).

En outre, la plupart des intervenants ont préconisé une approche intégrée combinant plusieurs instruments facilitant l'accès des femmes aux ressources productives, leur encadrement

technique et responsabilisant davantage les hommes sur les aspects liés à l'éducation et à la santé des enfants.

Les consultants ont apporté des éléments de réponse aux diverses questions et se sont engagés à intégrer l'essentiel des recommandations/observations des participants.

5. Clôture

La clôture a été marquée par :

- ▶ Le mot de la Représentante de la Coopération Canadienne, Mme Linda CHIASSON, qui a remercié les membres du CNC et affirmé que les résultats pertinents de l'étude seront intégrés dans la planification du PAFIR. Souhaitant recueillir d'autres observations éventuelles d'ici à une semaine, Mme CHIASSON espère que les résultats de l'étude seront également intégrés dans la nouvelle LPS et que les indicateurs de suivi-évaluation seront désagrégés par genre dans la mesure du possible ;
- ▶ La synthèse du Directeur de la Microfinance, M. Amadou Sall DIAL, qui s'est félicité de la pertinence du thème de l'étude. Pour lui, l'Etat a très tôt compris l'articulation qui existe entre la microfinance, l'entrepreneuriat féminin et les PME, les mettant quasiment ensemble depuis 2003. Tout en exhortant les SFD à fournir les statistiques à temps, M. DIAL a rappelé les recommandations fortes issues des discussions et qui permettront de faire du rapport un document de référence :
 - paramétrer les SIG des SFD pour produire des indicateurs désagrégés par genre ;
 - assurer une meilleure articulation des différentes stratégies nationales : LPS/MF, LPS Entrepreneuriat féminin, SNEEG ;
 - réaliser l'analyse à travers des indicateurs d'autonomisation des femmes ;
 - aller au-delà des chiffres pour rendre compte de l'apport réel de la microfinance dans l'amélioration de la qualité de vie des femmes ;
- ▶ L'allocation de clôture de la Conseillère Technique du MFEEF, Mme MBODJI, qui remercié tous les acteurs, notamment la DMF, l'ACDI et la Coopération Italienne. Elle informe que les problématiques liées au genre sont normées et stabilisées à ce jour et que le crédit est un facteur de changement parfaitement intégré au genre. Appelant à plus de synergies entre les différentes Directions du Ministère, elle déclare close la 20^e réunion du CNC.